

PROFESSEUR DES ÉCOLES

DESCRIPTION DU POSTE

1. CONTEXTE

L'école française Arthur Rimbaud accueille environ 500 élèves de la maternelle à la terminale. Dans l'environnement concurrentiel local, l'école française se distingue grâce à :

- Un engagement fort pour fournir une éducation de qualité.
- Une large gamme d'activités proposées pour développer l'identité et la responsabilité civique des étudiants (activités extra-scolaires) ;
- Les élèves bénéficient d'une prise en charge individualisée, dès leur premier jour à l'école française jusqu'au jour où ils quittent l'établissement.

Afin de maintenir la qualité de l'enseignement offert à l'école, un poste d'enseignant du primaire et/ou du secondaire a été créé pour enseigner selon le programme français.

2. DESCRIPTION DU POSTE

L'enseignant relèvera directement du directeur de l'école et du superviseur désigné. Le candidat est désigné comme enseignant du primaire. Ils font partie intégrante de l'équipe pédagogique chargée de concevoir le projet d'accueil et d'éducation en collaboration avec les professionnels de l'école (enseignants, coordinateurs de centre, la conseillère pédagogique principale et la directrice notamment) et d'assurer la mise en œuvre des démarches pour soutenir le développement des élèves. dans un environnement rassurant. Ils contribueront activement à créer un climat de bien-être au sein de l'institution et contribueront positivement à son développement.

Enseigner :

- L'enseignant doit être capable d'identifier finement les besoins spécifiques de chaque élève pour adapter les réponses pédagogiques et didactiques en fonction de l'âge et des programmes en cours, organiser les horaires et les espaces pour permettre une scolarité réussie.
- Les actions pédagogiques de l'enseignant varient selon les classes et il doit être capable d'adapter le contenu.
- L'action de l'enseignant doit être conçue en collaboration avec l'ensemble de l'équipe éducative et de la vie scolaire. Des séquences pédagogiques doivent être planifiées.
- L'enseignant doit se référer aux programmes actuels de l'éducation nationale française pour construire ses séquences d'enseignement.

FONCTIONS ET DOMAINES DE COMPÉTENCE (VOIR LE RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT - SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS :

https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

Enseignement :

- Maîtrise des savoirs disciplinaires et de leur didactique :
 - Avoir une bonne maîtrise didactique de l'enseignement de la langue orale et écrite.
 - Concevoir et mettre en œuvre des cours en fonction de la classe assignée tout en adhérant aux programmes français.
- Utiliser un langage clair et approprié et intégrer la maîtrise de la langue écrite et orale par les étudiants :
 - Maîtrise de la langue anglaise à des fins de communication de niveau B2 (au moins - expression écrite et orale).
 - Maîtrise de la langue française pour la communication (expression écrite et orale).

- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en tenant compte de la diversité des élèves :
 - Porter une attention appropriée à tous les élèves et leur apporter un soutien adapté.
 - Assurer la réussite de tous les étudiants en proposant une pédagogie différenciée.
 - Mettre en place des mesures spécifiques tenant compte des besoins des étudiants, un accompagnement personnalisé (soutien pédagogique aux étudiants en difficulté et aide aux travail personnel).
 - Connaître les principaux éléments sensoriels, cognitifs, moteurs et linguistiques développement, psychologie du préadolescent et de l'adolescent,
 - Maîtriser l'individualisation pédagogique comme réponse aux besoins de tous étudiants.
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement collectif favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves :
 - Contribuer à assurer le bien-être (physique et psychologique) et la sécurité des élèves, à prévenir et gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe traduisant des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.
- - Évaluer les progrès et les apprentissages des élèves i. Maîtriser les éléments de culture numérique nécessaires à leur métier. ii. Évaluer les progrès et les réalisations des élèves au sein des systèmes scolaires.

• Travail en équipe et co-éducation

Coopération au sein de l'équipe :

- S'appuyer sur des moments de concertation pour inclure l'accueil et l'éducation projet dans le projet de l'école et de l'institution.
- Exécuter et suivre les procédures et décisions de gestion.
- Mettre en œuvre des activités et des projets pédagogiques : en collaboration avec collègues, autres écoles, diverses organisations et institutions les partenaires.
- Contribuer à la mise en œuvre de formations transdisciplinaires, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, le développement durable l'éducation au développement et l'éducation artistique et culturelle.
- Être capable de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires institutionnels :

- Posséder des qualités relationnelles : écoute, diplomatie, psychologie, patience.
- Être disponible, autonome et avoir une forte capacité d'adaptation : adapter son emploi du temps et ses horaires de travail aux exigences de l'établissement si nécessaire.
- Avoir la capacité de travailler en étroite collaboration avec les familles pour établir des relations de confiance relations et contractualiser leur éducation avec les la flexibilité.
- Être en contact avec les parents d'élèves dans un cadre professionnel.

Établir et maintenir un environnement d'apprentissage propice :

- Évitez toute forme de dévalorisation envers les étudiants, les parents, les pairs et tout membre de l'établissement.
- Avoir des capacités d'organisation, de rigueur, le sens des responsabilités, la capacité gérer et suivre une procédure, et être méthodique.
- Faire preuve d'initiative, d'anticipation, d'organisation, de respect des délais, de priorisation, de discernement, de connaissance du milieu éducatif (notamment du système éducatif français). iv. Gérer des situations stressantes.
- Aider à identifier les signes de comportements à risque et contribuer à leur résolution.

• Valeurs et engagements professionnels :

Agir en éducateur responsable dans le respect des principes éthiques :

- Ponctualité et respect des horaires.
- Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les étudiants et leurs familles.
- Respecter et faire respecter les règles de procédure et d'usage chartes.
- Mobiliser les étudiants contre les stéréotypes et toutes formes de discrimination, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes. iv. Surveiller l'assiduité des élèves (gérer les absences et les retards avec la vie scolaire).

• **Accompagner les étudiants dans leur parcours d'apprentissage :**

- Conseiller les étudiants et les familles.
- Remplir les formulaires de liaison ou tout document nécessaire aux démarches administratives suivi des étudiants.
- Être conscient des évolutions des parcours scolaires (connaissance des système éducatif, opportunités, possibilités).

• **S'engager dans une démarche de développement professionnel individuel et collectif :**

- Être capable d'évaluer ses enseignements, ses pratiques, et de proposer ajustements.
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.
- Participer aux activités de formation proposées par le département, y compris la formation à distance. iv. Partager des expériences au sein de l'équipe, analyser les pratiques et être proactif. □ Participer aux activités de formation.

• **Autres attentes :**

- Apparence professionnelle ;
- Réactivité et proactivité ;
- Discrétion professionnelle et sens de la confidentialité.

• **Autres missions :**

- Suivre des dossiers spécifiques en coordination avec le proviseur.

EXPÉRIENCE, FORMATION ET QUALIFICATIONS :

- Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire dans le domaine de l'éducation ou dans la matière qu'il est censé enseigner - ou équivalent, et du CRPE ou équivalent.
- Le candidat doit avoir un minimum de 2 ans d'expérience en tant qu'enseignant dans une école internationale.
- À défaut, outre les qualifications nécessaires pour enseigner la matière concernée, le candidat doit démontrer une expérience internationale avérée et posséder des compétences linguistiques d'un niveau correspondant en anglais au moins au B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues. Sous réserve du respect de la réglementation française, il enseignera selon les méthodes pédagogiques.

CONTRAINTES SPÉCIFIQUES LIÉES AU POSTE :

- Être disponible pour les familles, les étudiants, les équipes, respecter les délais administratifs et les évaluations, etc.
- Ce poste nécessite un investissement important et des heures de préparation en dehors des heures de service.
- La charge de travail peut être plus intense à certains moments qu'à d'autres.